



Trivium

Revue franco-allemande de sciences humaines et sociales - Deutsch-französische Zeitschrift für Geistes- und Sozialwissenschaften

16 | 2014

La représentation politique

Introduction

Paula Diehl, Yves Sintomer et Samuel Hayat



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/trivium/4863>

DOI : 10.4000/trivium.4863

ISSN : 1963-1820

Éditeur

Les éditions de la Maison des sciences de l'Homme

Référence électronique

Paula Diehl, Yves Sintomer et Samuel Hayat, « Introduction », *Trivium* [En ligne], 16 | 2014, mis en ligne le 01 mai 2014, consulté le 08 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/trivium/4863> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/trivium.4863>

Ce document a été généré automatiquement le 8 septembre 2020.



Les contenus de la revue *Trivium* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Introduction

Paula Diehl, Yves Sintomer et Samuel Hayat

Un diagnostic du temps présent met en évidence un paradoxe : le mot de démocratie est devenu internationalement un synonyme de « bon régime », et le modèle du gouvernement représentatif fondé sur l'élection libre et la compétition des partis n'a jamais été aussi répandu dans la planète. Cependant, la légitimité des représentants élus tend à décroître dans les « vieilles » démocraties tandis que dans les pays qui instaurent une démocratie libérale après la chute d'un régime autoritaire ou d'une dictature, le désenchantement s'installe le plus souvent très rapidement. Pour être pleinement comprise, une telle situation appelle des enquêtes sur un élément central de la démocratie moderne : la représentation politique.

Très longtemps, ce concept a été traité sous un angle exclusivement institutionnel et juridique, centré sur l'action des représentants. Or, la représentation politique ne concerne pas seulement les pratiques électorales, les procédures institutionnelles et les relations entre représentants et représentés. Elle englobe aussi les conceptions, les imaginaires et les symboles de la démocratie ; elle inclut la mise en scène des représentants, la symbolisation de l'État et l'évocation des représentés par les représentants. Elle se déploie dans des dynamiques informelles. La réalité politique se configure, se structure et se transforme à travers des pratiques multidimensionnelles. Il est nécessaire de considérer la représentation politique dans une perspective interdisciplinaire qui prenne en compte les enquêtes sociologiques comparatives, mais aussi une réflexion historique et théorique sur cette notion.

Le terme de représentation, avec la richesse sémantique dont il est doté en français comme dans l'acception plus restreinte qu'il revêt en allemand, a une histoire complexe qui a été travaillée des deux côtés du Rhin, sans cependant que les recherches menées aient vraiment dialogué les unes avec les autres au-delà des frontières nationales. La même chose pourrait être avancée sur le plan théorique. Une chose rapproche cependant les deux pays aujourd'hui : quoiqu'avec des temporalités différentes, une manière de penser la représentation politique a imposé son hégémonie en considérant comme équivalents représentation politique et représentation-mandat (*Vertretung*) ou du moins en les en superposant. A cette équivalence entre représentation politique et représentation-mandat vient s'en superposer une autre, entre représentation et élection : il semble évident que les représentants politiques soient par excellence, voire exclusivement, les élus. Les autres formes ou dynamiques de représentation seraient soit accessoires, soit devant être considérées comme des dimensions connexes de cette identité

fondamentale. Une telle manière de voir s'est imposée dans les médias, les cercles politiques et la science politique des deux pays. C'est précisément cette identification que le présent numéro de *Trivium* voudrait interroger.

Cette manière de penser n'est pas spécifique à la France et à l'Allemagne. Elle est largement partagée dans les pays du Nord global mais aussi, par contrecoup, dans beaucoup d'autres pays. A l'échelle internationale, la tradition de pensée la plus importante est celle qui est née dans le monde anglo-saxon à partir de l'ouvrage de Hannah Pitkin, *The Concept of Representation*¹. Ce livre a marqué une césure dans les réflexions théoriques sur la représentation politique, et sa typologie a progressivement été utilisée dans nombre d'enquêtes empiriques. Pour le meilleur et pour le pire, elle fait aujourd'hui mondialement référence – il faut cependant noter que l'ouvrage n'est aujourd'hui traduit ni en français, ni en allemand. Dans une optique analytique, Pitkin aborde différents auteurs ayant théorisé la représentation et mène de front deux tâches. Elle propose d'abord une typologie organisant les différentes conceptions de la représentation mises en œuvre par ces auteurs autour de quatre grandes catégories. La première est la représentation dite formelle, qui a lieu avant ou après l'acte de la représentation et lie le représentant et le représenté par la procédure d'autorisation avant l'acte de la représentation et par la reddition des comptes (*accountability*) après que le représentant ait agi en lieu et place du représenté. La deuxième est celle de représentation descriptive, où le représentant remplace (*stand for*) le représenté sur la base d'une similitude de caractéristiques. La représentation descriptive présuppose une identité culturelle, sociale ou géographique partagée par représentants et représentés et a un effet miroir par lequel ces derniers se reconnaissent dans les représentants. La troisième catégorie, la représentation symbolique, pointe les mécanismes symboliques de la représentation. Cette catégorie ne comprend pas seulement les représentants politiques mais inclut les symboles, les rituels et les images. Pitkin critique cette acception du terme parce qu'elle est fondée sur les croyances des représentés et qu'elle désigne potentiellement une manipulation de ceux-ci par les représentants, mise en œuvre en particulier dans les régimes totalitaires. Enfin, la quatrième catégorie est la représentation substantielle, où le représentant agit pour (*act for*) pour le représenté.

La deuxième tâche menée par Pitkin est l'élaboration du concept de représentation censé être le mieux adapté à la sphère politique. Partant d'une méthode analytique étudiant les usages ordinaires des concepts en anglais, Pitkin définit la représentation politique comme une manière d'agir du représentant (ou d'un système représentatif), caractérisée par sa réactivité (*responsiveness*) : il doit agir dans l'intérêt de ses mandants tout en étant réactif à l'expression de leurs souhaits². S'il n'y a pas de contradiction entre ces deux tâches, bâtir une typologie et définir le véritable sens de la représentation politique, c'est qu'elles se fondent toutes deux sur un même présupposé : la représentation aurait un sens identifiable, il ne s'agirait pas d'une notion « vague et fluctuante » mais d'un « concept unique et très complexe qui n'a guère bougé dans sa signification de base depuis le 17^{ème} siècle ». C'est sur la base de cette unité sémantique qu'il serait possible d'approcher les différentes conceptions de la représentation comme des visions différentes d'un concept unique, selon lequel représenter, c'est « rendre présent en un certain sens quelque chose qui n'est néanmoins pas littéralement ou réellement présent³ ». Il est donc possible et nécessaire d'en offrir une définition suffisamment complexe pour qu'elle puisse rendre compte de façon englobante des multiples sens qui ont été donnés au mot par les théoriciens, mais aussi assez précise pour que l'on puisse déterminer quel sens est le plus adéquat à un usage politique.

L'approche pitkinienne pose d'importants problèmes. D'abord, elle bâtit essentiellement son concept politique de représentation sur la représentation-mandat (*Vertretung*), l'*acting for*, et en particulier sur celui des représentants élus. Ensuite, l'optique analytique choisie passe largement à côté de la diversité des contextes socio-historiques à partir desquels les mots sont construits et

prennent sens. Elle naturalise la notion à partir de son usage en anglais contemporain, celui, précisément, qui identifie représentation et mandat (électoral). En conséquence, le concept englobant qui est avancé ne réussit guère l'impossible synthèse qu'il se proposait d'effectuer. Il n'est qu'une version complexifiée de la représentation-mandat et laisse de côté des dimensions qui peuvent sous un autre éclairage sembler tout aussi importantes que cette dernière. Enfin, l'idée même d'une unité conceptuelle de la représentation autour de l'activité de rendre présent quelque chose d'absent est problématique. Elle laisse de côté un ensemble de significations du terme représentation qui renvoient à la présentification et mise en scène de caractéristiques, d'idées, de connotations qui ne sont pas préalablement absentes, mais qui sont produites par la représentation elle-même. Les difficultés auxquelles se heurte cette ambitieuse construction signent probablement l'échec de toute volonté de synthèse globale, en même temps qu'elles soulignent les limites d'une approche purement analytique de la question.

Cependant, les tentatives de reprendre de façon systématique la question de la représentation politiques n'ont guère été nombreuses. Il importe d'ouvrir de nouveau ce chantier. Pour ce faire, il est important de tirer les leçons du passé et de souligner la polysémie du mot français (ou anglais) de représentation. L'aborder dans une perspective franco-allemande soulève immédiatement un problème majeur : les termes sont loin de se recouper. En français, le mot « représentation » est d'un usage très courant et il rassemble une série de significations en apparence très éloignées les unes des autres. L'activité politico-juridique de représentation peut signifier le fait d'avoir un mandat pour agir au nom d'autres personnes, mais aussi d'incarner une collectivité, l'État ou ses institutions. La langue courante allemande n'interdit pas aujourd'hui ce double usage, mais l'opposition entre le mandat et l'incarnation a pu être exprimée conceptuellement par les mots de *Vertretung* et *Repräsentation* (Schmitt). Cette dichotomie a longtemps marqué la théorie politique allemande. En français, la représentation désigne en outre les images mentales que les individus se font de réalités extérieures non présentes (une notion que l'allemand nomme entre autres par le terme de *Vorstellung*), un sens travaillé en particulier dans l'article de Roger Chartier. Elle peut aussi signifier la présentation (*Darstellung*) de ces idées devant un public, à travers des symboles (Marianne est ainsi censée la République française, l'aigle le Reich germanique) mais aussi par des représentants « en corps », qui sont nécessairement « en représentation » lorsqu'ils jouent un rôle public. Comme le montre Chartier dans son article, cela implique que, dans un cas, le représenté absent est présentifié dans la représentation, tandis que dans le second, le représenté est présent et se met lui-même en scène. Cette seconde manière de représenter peut en particulier être rendue en allemand par le terme de *Selbstdarstellung*, et l'article de Ronald Hitzler est largement consacré à cette dimension de la représentation politique. En Allemagne, l'usage commun des mots mais aussi la fusion opérée par Schmitt entre représentation-incarnation et représentation symbolique avaient poussé plusieurs auteurs à rejeter ou négliger le concept symbolique de la représentation, et cette situation ne s'est modifiée qu'avec les travaux interdisciplinaires menés autour de Gerhard Göhler dans les années 1980.⁴ Enfin, « représentatif » peut aussi, en français comme en allemand cette fois, impliquer l'idée d'une représentativité de type statistique entre le représentant et le représenté, une représentation descriptive – une extension sémantique qui n'est aucunement évidente, puisque certaines conceptions de la représentation politique insistent au contraire sur le fait que les représentants doivent à l'inverse se distinguer des représentés⁵.

La difficulté vient du fait que passer d'une langue à l'autre n'implique pas seulement sur ce plan de jouer en allemand sur une pluralité de termes là où le français aurait un mot polyvalent. La *Vorstellung* et la *Darstellung* ne peuvent être traduites systématiquement par représentation en français, car elles ont aussi d'autres sens. Les chaînes d'équivalences sémantiques que permet la polyvocité des termes et, inversement, les lignes de découpe du réel à l'aide des mots, jouent donc de façon différente dans les deux langues. Toute traduction intégrale, même excellente, en

faisant disparaître ces chaînes d'équivalences et ces frontières, constitue une perte. Le problème est renforcé lorsque des traducteurs différents utilisent, sans que la qualité de la traduction soit en cause, des termes contrastés pour rendre une même expression, ce qui rend plus difficilement perceptible le jeu des intertextes. Il faudrait pour éliminer ce problème laisser systématiquement l'original du mot traduit entre parenthèses lorsque « représentation » ne traduit pas « *Repräsentation* » mais « *Vertretung* », « *Darstellung* » ou « *Vorstellung* », voire *Abbildung* ou *Veranschaulichung* ; ou inversement, lorsque « représentation » n'est pas traduite par « *Repräsentation* » mais par l'un de ces termes (dans le texte de Chartier, il arrive que trois d'entre eux soient employés dans le même paragraphe) ; ou encore, lorsque « *Vertretung* » est traduite par « défense » ou « mandat », et « élu » par « *Vertreter* » ; ou lorsque « *Darstellung* » est traduite par « présentation », par « figuration », voire par « traduction » ou « incarnation » - ces exemples étant pris dans les textes qui composent le numéro. L'élégance de la traduction et sa lisibilité conceptuelle entrent alors en conflit. Le choix qui a été fait dans ce numéro a été d'essayer d'équilibrer au mieux ces deux aspects, mais la tension subsiste, rendant nécessaire une réflexion approfondie et collective sur les enjeux de traduction dans les études sur la représentation.

Étendre le champ de la comparaison linguistique complexifierait encore le panorama. Globalement, les langues latines donnent au mot de « représentation » la même extension que le français, l'italien différenciant toutefois la représentation symbolique (*rappresentazione*) de la représentation politique (*rappresentanza*).⁶ L'anglais suit sur ce point les langues néo-latines. A l'inverse, si le chinois a importé à l'issue d'un processus complexe le terme occidental de représentation politique (traduit par *daibiao*), s'il en a dérivé un mot apparenté de représentativité statistique (*daibiaoxing*), si la représentation comme performance (*biaoyan*) en partage l'un des caractères, la représentation comme art de représenter la réalité se dit avec un mot totalement différent (*miaohui*). En persan, la représentation politique et la représentation théâtrale ont une racine commune, mais la représentation mentale, la représentation picturale et la représentativité statistique sont désignées par des mots qui n'y sont pas apparentés et ne le sont pas non plus entre eux. On pourrait ainsi multiplier de tels exemples dans des langues non occidentales.

Or, les mots ont une incidence forte sur les sciences sociales et sur la manière de penser la société ; ils ont une efficacité performative, en particulier lorsqu'ils se traduisent dans des catégories juridiques ou des répertoires de légitimation. C'est donc la construction sociale de la réalité de la « représentation » qui s'effectue potentiellement dans des dynamiques différentes en fonction des contrastes linguistiques. Sans aller jusqu'à un nominalisme radical, qui interdirait de penser la « représentation politique » telle que l'entend le français contemporain dans des sociétés ou à des époques où le mot, avec ses différentes acceptions, ferait défaut, il faut prendre la mesure de ces décalages. Ceux-ci ne sont pas simplement linguistiques. Ils impliquent les constructions conceptuelles, dont ils constituent le soubassement tandis que ces dernières ont en retour contribué à forger la langue. En français, l'ambiguïté sémantique du terme « représentation » est généralement peu thématisée, voire négligée, ce qui pousse à penser en un bloc des dynamiques analytiquement distinctes, au risque de confusion ou de court-circuits conceptuels, en particulier entre la représentation juridico-politique (*Repräsentation* et/ou *Vertretung*) et la représentation symbolique (*Darstellung*, *Vorstellung* et certaines version de la *Repräsentation*). En allemand, à l'inverse, des articulations opérées de façon intuitive en français sont plus difficilement perçues et des différenciations analytiques entre *Repräsentation*, *Vertretung*, *Vorstellung* et *Darstellung* peuvent plus facilement déboucher sur des oppositions conceptuelles.

Dans un tel contexte, le détour historique comme le détour linguistique aboutissent à provincialiser les élaborations théoriques anglo-saxonnes, françaises ou allemandes : celles-ci ne constituent pas la seule manière de penser et de nommer les phénomènes qualifiés de

« représentation », mais une conceptualisation historiquement et socialement située. Comme le dit l'historien Carlo Ginzburg, il s'agit de « détruire la trompeuse familiarité que nous avons avec des mots, tel que "représentation", qui font partie de notre langage quotidien.⁷ » Ce numéro entend contribuer à cette entreprise. Les textes français et allemands qui sont ici réunis permettent de relativiser la tradition anglo-saxonne, mais ils aident aussi à mieux penser et à mettre en regard deux traditions théoriques qui ont marqué l'Allemagne et la France.

En Allemagne, une ligne de pensée, qui s'est particulièrement épanouie lors de la République de Weimar, a tendu à opposer la *Vertretung*, la représentation-mandat, et la *Repräsentation*, la représentation-incarnation d'un groupe par la mise en scène publique de l'identité de celui-ci à travers la personne du représentant. Initialement, cette tradition intellectuelle s'est constituée dans une perspective conservatrice, voire de révolution conservatrice en la personne de Carl Schmitt, en insistant dans une veine hobbesienne sur la création démiurgique du groupe représenté par le représentant. Par la suite, on observe des développements démocratiques qui combinent plus qu'ils n'opposent *Vertretung* et *Repräsentation*, la fonction particulière de cette dernière reposant sur l'intégration sociale d'un groupe à travers des valeurs communes représentées dans des symboles, des textes constitutionnels ou des personnes. On trouve de tels développements dans des travaux allant d'Eric Voegelin à Gerhard Göhler et à Paula Diehl.⁸ Cette tradition de pensée a été particulièrement attentive à la représentation symbolique, comprise dans une conception vaste où, à l'inverse de Schmitt, l'idée de l'incarnation n'est plus le point d'ancrage pour comprendre la légitimité politique. Cette perspective nouvelle dépasse la dichotomie entre *Vertretung* et *Repräsentation* et établit un rapport de complémentarité entre représentation-mandat et représentation symbolique pour penser les démocraties contemporaines. Les contributions d'Ernst-Wolfgang Böckenförde et Gerhard Göhler ici rassemblées constituent des moments marquants dans ce type de réflexion. Pierre Bourdieu est sans doute en France celui qui s'est le plus approché de telles problématiques⁹, mais il l'a fait sans guère se référer à cette tradition allemande et les variantes démocratiques de celle-ci sont presque inconnues dans l'Hexagone.

En France, c'est un certain républicanisme qui s'est imposé. Il a lui aussi conservé une dimension théologico-politique dans sa conception de la représentation : les doctrines républicaines de la souveraineté parlementaire, de Sieyès à Carré de Malberg, tout comme l'insistance placée sur ce que les Allemands appellent le mandat libre (en tant qu'il se distingue d'un mandat impératif qui lierait le représentant aux volontés des représentés), ne constituent pas simplement une légitimation technique ou procédurale des pouvoirs de l'Assemblée législative. À l'inverse de la tradition allemande, le républicanisme français a fusionné représentation-mandat et représentation-incarnation, recyclant au passage la légitimité typique de la représentation monarchique dans le nouveau système basé sur le gouvernement représentatif. L'élaboration plus récente d'un Marcel Gauchet y a ajouté une dimension constructiviste qui insiste sur la représentation symbolique tout tendant implicitement à attribuer celle-ci au représentant¹⁰. Dans sa critique de la démocratie directe, le dernier Lefort tend lui aussi à superposer représentation-mandat et représentation symbolique, tout en insistant pour sa part sur la désincorporation du pouvoir censé être à l'œuvre dans la démocratie. Si les élaborations républicaines françaises classiques ont été reçues en Allemagne, comme en témoignent les articles de Adalbert Podlech et Göhler, les réflexions critiques plus récentes de Lefort, Gauchet et Pierre Rosanvallon n'y ont pour l'instant trouvé qu'un écho limité. Quelques textes clefs de Lefort et Gauchet furent traduits et discutés à la fin des années 1980, au moment de la chute du mur de Berlin, mais ce n'est que récemment que cette tradition de pensée a été redécouverte, en particulier à l'occasion de la traduction de *La légitimité démocratique* de Pierre Rosanvallon.

S'appuyant sur des recherches françaises et allemandes, ce numéro voudrait contribuer au développement d'une attention soutenue à l'usage des mots, différent comme on l'a dit dans les

deux langues, ainsi qu'à l'élaboration d'idéaux-types de la représentation, continuant un travail entamé dans d'autres lieux par les éditeurs du numéro¹¹. Son ambition est d'aider à faire bouger les lignes par rapport aux panoramas nationaux préexistants, mais aussi par rapport à la façon dont le problème est posé dans le monde anglo-saxon. Les contributions qu'il rassemble peuvent se regrouper autour de trois axes.

Le premier est celui d'une généalogie historique des concepts de représentation, qui atteste que les développements historiques ne sauraient se réduire à la découverte progressive du « bon » concept moderne de représentation. L'idée n'est pas seulement de démontrer dans une perspective historique que les sens du mot furent irréductiblement pluriels : un peu à la manière d'un Quentin Skinner travaillant sur la liberté avant le libéralisme¹², il s'agit aussi, en mettant à jour des conceptions refoulées par l'hégémonie de la conception libérale de la représentation, de rouvrir le futur en rendant possibles d'autres filiations et un autre travail sur le passé, à l'instar de la recherche de Samuel Hayat sur les dynamiques antagonistes de représentation dans la révolution française de 1848¹³. De ce point de vue, l'article de Podlech, par sa finesse et sa systématisme, est sans équivalent pour les lecteurs de langue française. Travaillant dans la perspective de l'histoire des concepts de Reinhart Koselleck, il complète utilement le magistral livre de Hasso Hofmann sur l'histoire de la notion de la représentation¹⁴, malheureusement non traduit en français ou en anglais. Podlech brosse un tableau allant du Moyen Âge aux décennies précédant la Première Guerre mondiale, insistant en particulier sur les débats allemands de l'ère moderne. Il démontre qu'élections et *Repräsentation* furent loin d'aller de pair jusque très avant dans le 19^{ème} siècle.

Chartier adopte quant à lui un angle d'éclairage plus restreint quant à l'échelle temporelle : partant d'un déplacement de l'histoire des mentalités vers une histoire des représentations (*Vorstellungen* et *Darstellungen*), il s'attache à la signification du mot « représentation » dans les langues néo-latines au début de l'époque moderne et montre que le terme ne signifiait pas seulement présentification de l'absent mais aussi exhibition du présent (une signification par ailleurs relevé par Hofmann dans son livre). Chartier analyse à la suite de Louis Marin comment ces deux sens de la représentation se sont combinés avec un troisième, juridico-politique. Dans les sociétés d'Ancien régime comme dans les démocraties représentatives, ceux qui incarnent le pouvoir central sont amenés à l'exhiber devant le public qu'ils sont censés représenter. Bien au-delà de l'élection, cette activité contribue de façon décisive à la légitimité du pouvoir et participe à la transmutation des rapports de force en domination symbolique, pour reprendre les termes de Bourdieu. Göhler souligne quant à lui l'opposition des traditions républicaines étatsunienne et française de la représentation. La première, dont témoigne *Le Fédéraliste*, repose sur un jeu de pouvoirs et de contre-pouvoirs limitant la marge d'action des élus – la représentation-mandat (*Vertretung*) y a une légitimité réelle mais qui est limitée par celle des autres acteurs. La représentation-absorption du républicanisme française tend à fusionner plus étroitement le mandat électoral et l'incarnation d'une collectivité dans ses représentants (soit, respectivement, la *Vertretung* et la *Repräsentation* schmittiennes). Elle fait tendanciellement disparaître toute trace de représentation inclusive, pour reprendre des termes utilisés par Samuel Hayat¹⁵, c'est-à-dire toute activité de représentation qui favoriserait l'activité directe des représentés. L'opposition entre les deux républicanismes, courante en Allemagne, est originale dans un contexte français jusqu'ici peu réflexif sur ce point. Enfin, Rosanvallon analyse la diversité des emplois du terme de représentation dans la France de la seconde moitié du 19^{ème} siècle. Il y montre les chassés-croisés de la représentation-mandat (*Vertretungsrepräsentation*) et de la représentation-figuration (*Darstellungsrepräsentation*). Il rappelle aussi de façon saisissante, en analysant le mouvement ouvrier de l'époque, comment celui-ci, contre l'idée républicaine d'une individualisation radicale du lien de représentation, porta sur le devant de la scène l'idée que les représentants devaient

être à l'image des représentés et que les ouvriers devaient porter des candidatures ouvrières s'ils voulaient s'émanciper politiquement.

Le second axe du dossier vise précisément à mettre davantage en lumière deux conceptions minorisées ou invisibilisées par l'approche mandataire de la représentation : la représentation descriptive et la représentation-incarnation. La représentation descriptive, où les représentants sont le miroir sociologique des représentés, était fondamentale dans les sociétés d'Ancien Régime, où les corps représentatifs étaient le reflet d'un ordre social hiérarchisé en fonction d'une multitude de groupes de statuts. Les Anti-fédéralistes, qui en proposèrent une nouvelle variante lors de la Révolution Américaine, furent défaits et l'idée s'imposa aux États-Unis comme en France que les représentants devaient au contraire se distinguer des représentés par une série de caractéristiques personnelles et sociales¹⁶. Comme en écho déformé des controverses médiévales sur la *maior pars* et la *sanior pars* (la partie la plus nombreuse à la différence de la partie la plus saine et la plus sage), la conception dominante fut que c'étaient les plus sages qui devaient représenter, même si leur désignation devait désormais relever de l'élection par le plus grand nombre de ceux qui étaient admis à la citoyenneté active. Cette notion de représentation descriptive a été analysée par Pitkin, mais le concept de représentation politique qu'elle a proposé n'en garde guère la trace. La notion a aussi été largement discutée par Bernard Manin, mais peu de choses laissent à penser dans son livre de référence que, défaite politiquement à la fin du 18^{ème} siècle, elle pourrait revenir sur le devant de la scène deux siècles plus tard.

Dans l'Ancien régime, la représentation descriptive devait refléter l'ordre social hiérarchisé de celui-ci. Or, l'idée a par la suite connu une diffusion qui l'a rendue susceptible d'être revendiquée par des groupes subalternes. La représentation descriptive a particulièrement marqué le débat international sur les quotas hommes/femmes et une meilleure représentation des minorités ethniques au cours des trois dernières décennies. Il est fascinant de suivre les continuités et les mutations de la notion, du Manifeste des Soixante de 1864 disséqué par Rosanvallon aux discussions françaises sur la parité au tournant du 20^{ème} et du 21^{ème} siècles analysées par Catherine Achin. Dans les deux cas, un problème similaire se posait : des personnes issues des groupes dominés, d'un côté les ouvriers, de l'autre les femmes, pouvaient, après des décennies d'exclusion légale, prendre enfin part à l'élection mais continuaient de facto à être exclues des instances représentatives, et furent en conséquence amenées à contester ce « cens caché¹⁷ ». Avec l'affirmation croissante des couches populaires et l'introduction de nouvelles techniques de vote (basées notamment sur l'isoloir), la vision élitiste qui soutenait initialement la justification du gouvernement représentatif comme « aristocratie élective » fondée sur une base ouvertement sociologique (les meilleurs étaient les hommes, les plus riches et les plus instruits) perdit en légitimité. Elle céda progressivement la place à une idéologie républicaine qui prétendait que les meilleurs étaient sélectionnés sur une base purement individuelle et qui revendiquait l'individualisation de l'acte de représentation et sa transcendance par rapport au social. Contre cette idéologie, le Manifeste des Soixante appela les ouvriers à scissionner en élisant des candidats ouvriers à même de présenter (*darstellen*) la question sociale dans les assemblées et d'y défendre (*vertreten*) les intérêts ouvriers. Cent-trente ans plus tard, le mouvement paritaire français défendit techniquement une répartition égale des charges électives entre les hommes et les femmes. Il entendait cependant faire élire les unes et les autres non sur la base d'une représentation séparée, mais par le peuple indifférencié des électeurs, chacun devant dans l'idéal désigner autant de femmes que d'hommes. Le mouvement paritaire français fut en outre assez particulier : certain-e-s de ses partisan-e-s revendiquaient un exceptionnalisme faisant de la différence des sexes, conçue de façon essentialisée, une donnée incommensurable avec d'autres différences sociales qui étaient pourtant à la base d'autres rapports de domination sociaux et politiques. La signification de la représentation descriptive semble en tout cas trouver une importance croissante dans une société globalisée et multiculturelle. La protection des minorités

contre les discriminations est plus au centre de l'attention, et la notion de « politique de la présence » développée par Anne Phillips en est en partie tributaire¹⁸. Parallèlement, une présence plus égalitaire d'individus venant des différentes classes sociales a retrouvé une actualité dans les mini-publics sélectionnés par tirage au sort comme les jurys citoyens, les *Planungszellen* et les conférences de consensus.

La représentation-incarnation sonne sans doute d'une façon particulière pour des lecteurs français, généralement peu familiarisés avec les théories schmittiennes et qui ne disposent pas comme leurs homologues allemands de l'étude historique de Hofmann. Ce dernier avait montré qu'un concept juridico-politique de représentation, celui de *repraesentatio identitatis*, avait émergé quelques décennies avant le concept de représentation-mandat (*Vertretung*) pour penser le droit des corporations et des communes médiévales. Il fut en particulier théorisé par Marsile de Padoue (1275-1342) et Jean de Ségovie (1395-1473). Il s'agissait de stabiliser juridiquement des collectifs devant agir dans la durée et susceptibles d'être représentés par une partie d'entre eux. La représentation dont il s'agissait signifiait moins « agir au nom de » qu'« agir comme ». Elle impliquait l'incarnation juridico-politique d'une multiplicité dans un corps unique, plutôt qu'un transfert d'autorité juridique. La notion connut de nombreuses métamorphoses au cours des siècles suivants, faisant l'objet d'interprétations démocratisantes comme d'interprétations autoritaires. Poursuivant le travail de Hofmann, Podlech montre que dans le *Léviathan*, Hobbes inaugure la philosophie politique moderne en reformulant ce vieux concept médiéval. On pourrait ajouter que c'est en lui faisant subir une torsion supplémentaire, en référence explicite à l'absolutisme et à la Contre-Réforme, que Schmitt construisit le concept de *Repräsentation*. Cependant, la représentation-incarnation a aussi été passible de réinterprétations républicaines, et l'on ne comprendrait pas complètement sans elle les prétentions de la représentation-absorption du républicanisme français. La représentation-incarnation est également susceptible aujourd'hui de variantes démocratiques radicales, par exemple dans les coordinations de mouvements sociaux ou les forums altermondialistes, et c'est sans doute en se référant à elle que l'on comprend le mieux l'impératif de consensus que l'on retrouve dans ces lieux.

Le troisième axe du numéro insiste sur l'idée de représentation symbolique. Celle-ci peut être entendue de deux manières. D'une part, elle implique une activité de figuration (*Darstellung*) devant un public de valeurs, de principes et, en dernière analyse, de la communauté représentée. Comme le montre la contribution de Chartier, la représentation-figuration a des racines anciennes, puisqu'elle se repère dans les dictionnaires de l'époque moderne (Hofmann argumentait quant à lui de façon convaincante qu'elle plongeait elle-aussi ses racines dans le moyen-âge). Elle est étudiée de façon latérale dans la contribution de Rosanvallon, et de façon centrale dans le texte d'Hitzler. Chez ce dernier, le représentant politique est au centre des mécanismes symboliques de la représentation démocratique. Il est doté d'un rôle performatif dans la construction de la réalité sociale, car il incarne la fonction politique (*das Amt*), les idéaux et les vertus démocratiques – tout en pouvant aussi en faire un usage stratégique. La mise en scène de la politique passe ici par un médium, un symbole, qui est le représentant politique lui-même – qui s'inscrit donc dans la représentation comme « *standing for* » rejetée par Pitkin. Pour qu'elle puisse fonctionner, cette figuration doit atteindre son public et toucher ses attentes politiques, sociales et culturelles. Cependant, ce public ne coïncide que très théoriquement avec la communauté politique représentée : Bruno Latour argumente que l'activité de représentation symbolique implique un cercle où la communauté représentée est construite de façon performative à travers sa figuration par les représentants. L'activité de représentation peut, en ce sens, être conceptualisée comme une traduction plutôt que comme une trahison. C'est aussi à travers cette dimension de figuration que les *Science and Technology Studies* (STS) ont dans la lignée de Latour rapproché représentation politique et représentation scientifique¹⁹. Cette approche constructiviste rejoint en partie la façon dont Bourdieu pensait la représentation – à

partir d'une épistémologie pourtant très différente –, ou certaines recherches récentes de théorie politique dans le monde anglo-saxon, en particulier celle de Michael Saward sur les « prétentions à la représentation » (*representative claims*)²⁰. Comme l'ont montré Paula Diehl et Gertrud Koch, intégrer cette dimension de figuration dans l'étude des dynamiques de représentation implique un programme interdisciplinaire qui articule sociologie, science politique et *Kulturwissenschaft*²¹.

La notion de représentation symbolique est cependant étendue par certains auteurs bien au-delà de la seule dimension de figuration. La contribution de Böckenförde et, plus encore, celle de Göhler, sont amenées à articuler dans une perspective symbolique représentation-figuration et représentation-incarnation. Dans cette perspective, la représentation symbolique est cruciale pour l'unification normative de la communauté politique. La représentation symbolique, entendue en ce sens, constitue une tâche et une légitimité supplémentaires indispensables pour les représentants élus, mais elle ne se confond pas principiellement avec la représentation-mandat. Comme l'indiquent Böckenförde et Göhler, elle est transversale par rapport à l'opposition démocratie directe (ou de base)/démocratie représentative. Cette manière de penser la représentation implique une réinterprétation démocratique de la problématique théologico-politique développée par Schmitt dans une optique de révolution conservatrice, ou par Gauchet dans une optique républicaine. Elle est très neuve pour les lecteurs français.

Au total, les études ici rassemblées esquissent un panorama où la grande complexité des phénomènes que désigne le terme de « représentation politique » nécessite l'élaboration de plusieurs concepts complémentaires pour être appréhendée. La tentative d'unification proposée par Pitkin est une voie qui ne résiste pas à la prise en compte de la pluralité des usages de la représentation et à leur contextualisation sociale et historique. Cette complexité appelle un programme de recherche élargi, empirique et théorique, qui soit à même d'inclure les différentes formes de représentation politique (juridiques, pratiques, symboliques, institutionnelles) dans le champ d'étude. Il faudrait multiplier les travaux sur les relations entre l'action des représentants, l'activité des représentés, le travail de symbolisation, les activités de mise en scène, les processus de prise de décision, et la multiplication de revendications à la représentation légitime. Dans un monde globalisé, médiatisé et économiquement interconnecté, les approches monodimensionnelles et ethnocentrées sont plus insuffisantes que jamais.

BIBLIOGRAPHIE

Bourdieu, P. (2001): *Langage et pouvoir symbolique*, Paris: Fayard.

Cedroni, L. (2004): *La Rappresentanza Politica. Teorie e modelli*, Milano: Franco Angeli.

Diehl, P. (2005): »Körper, Soap Operas und Politik. Die Körperinszenierungen von Fernando Collor de Mello und Silvio Berlusconi«, in: B. Haas (Hg.), *Macht, Performanz, Performativität, Polittheater seit 1990*, Würzburg: Königshausen und Neumann, S. 41–60.

Diehl, P. (2010): »Zwischen dem Privaten und dem Politischen – Die neue Körperinszenierung der Politiker«, in: S. Seubert/P. Niesen (Hg.), *Die Grenzen des Privaten*, Baden-Baden: Nomos, S. 251–265.

- Diehl, P./Koch, G. (2007): Politische Inszenierung – Der Körper als Medium, München: Fink Verlag.
- Diehl, P./Escudier, A. (Hg.) (2014): La »représentation« du politique : Histoire, concepts, symboles, Cahier du CEVIPOF, Nr. 58.
- Gauchet, M. (1995): La révolution des pouvoirs. La souveraineté, le peuple et la représentation, 1789–1799, Paris: Gallimard.
- Gaxi, D. (1978): Le cens cachée, Paris: Seuil.
- Ginzburg, C. (1991): »Représentation: le mot, l'idée, la chose«, Annales ESC, Nr. 6, wiederaufgenommen in: A distance. Neuf essais sur le point de vue historique, Paris: Gallimard 2001.
- Göhler, G., u.a. (1997): Institution – Macht – Repräsentation. Wofür politische Institutionen stehen und wie sie wirken, Baden-Baden: Nomos.
- Hayat, S. (2013): »La représentation inclusive«, Raisons politiques, Nr. 50, S. 115–135.
- Hayat, S. (2014): La République et son double. Une histoire de la révolution de 1848, Paris: Seuil.
- Hofmann, H. (2003 [1974]): Repräsentation. Studien zur Wort- und Begriffsgeschichte von der Antike bis ins 19. Jahrhundert, Duncker & Humblot: Berlin.
- Hofmann, H. (2013): »Le concept de représentation. Un problème allemand?«, Raisons politiques, Nr. 50, S. 79–96 (Extrait de: Hofmann, H. (2003 [1974]), traduit par Gaëtan Pegny).
- Laurent, B. (2013): »Du laboratoire scientifique à l'ordre constitutionnel. Analyser la représentation à la suite des études sociales des sciences«, Raisons politiques, Nr. 50, S. 137–155.
- Manin, B. (2007 [1996]): Kritik der repräsentativen Demokratie, übers. von Tatjana Petzer, Berlin: Matthes und Seitz. Frz. Original: Principes du gouvernement représentatif, Paris: Flammarion, 1996.
- Phillips, A. (1995): The Politics of Presence, Oxford: Clarendon Press.
- Phillips, A. (1999): »Stratégies de la différence. Politique des idées ou politique de la présence?«, Mouvements, Nr. 3, S. 92–101.
- Pitkin, H. F. (1972 [1967]): The Concept of Representation, Berkeley/Los Angeles/London: University of California Press.
- Rosanvallon, P. (2010 [2008]): Demokratische Legitimität. Unparteilichkeit – Reflexivität – Nähe, Hamburg: Hamburger Edition. Frz. Original: La légitimité démocratique, Paris: Seuil, 2008.
- Saward, M. (2010): The Representative Claim, Oxford: Oxford University Press.
- Sintomer, Y./Hayat, S. (Hg.) (2013): La représentation politique, Raisons politiques, Nr. 50.
- Skinner, Q. (1998): Liberty Before Liberalism, New York: Cambridge University Press.
- Voegelin, E. (2004 [1952]): Die neue Wissenschaft der Politik. Eine Einführung, hg. von P. J. Opitz, übers. von I. Gattenhof, Paderborn/München: Fink.

NOTES

1. Hanna F. Pitkin, *The Concept of Representation*, Berkeley/Los Angeles/London, University of California Press, 1972 (première édition 1967).

2. *Ibid.*, p. 209-240. Une version plus synthétique de ce chapitre a été traduite en français et publiée dans *Raisons politiques*, n° 50, 2013.
- 3.
4. Gerhard Göhler u.a. (dir.): *Institution – Macht – Repräsentation. Wofür politische Institutionen stehen und wie sie wirken*, Baden-Baden, Nomos, 1997.
5. C'est notamment ce que Bernard Manin appelle le « principe de distinction » dans *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Flammarion, 1996, p. 125-170.
6. Lorella Cedroni, *La Rappresentanza Politica. Teorie e modelli*, Milano, Franco Angeli, 2004.
7. Carlo Ginzburg, « Représentation : le mot, l'idée, la chose », *Annales ESC*, novembre-décembre 1991 n° 6, p. 1219, repris in *A distance : Neuf essais sur le point de vue en histoire*, Paris, Gallimard, 2001.
8. Eric Voegelin [1952]: *The New Science of Politics, An Introduction*, Chicago, University of Chicago Press, 1969. Paula Diehl, „Körper, Soap Operas und Politik. Die Körperinszenierungen von Fernando Collor de Mello und Silvio Berlusconi“; in Birgit Haas (dir.), *Macht, Performanz, Performativität, Polittheater seit 1990*, Würzburg, Königshausen und Neumann, 2005, p. 41-60; Paula Diehl, „Zwischen dem Privaten und dem Politischen – Die neue Körperinszenierung der Politiker“, in: Sandra Seubert/ Peter Niesen (dir.), *Die Grenzen des Privaten*, Baden-Baden, Nomos, 2010, p. 251-265.
9. Pierre Bourdieu, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Fayard, 2001
10. Marcel Gauchet, *La révolution des pouvoirs. La souveraineté, le peuple et la représentation, 1789-1799*, Paris, Gallimard, 1995, par exemple p. 48.
11. Yves Sintomer/ Samuel Hayat (dir.), *La représentation politique*, *Raisons politiques*, n° 50, 2013; Paula Diehl/Alexandre Escudier (dir.): *La « représentation » du politique: histoire, concepts, symboles*, *Cahier du CEVIPOF*, n° 58, 2014.
12. Quentin Skinner, *La liberté avant le libéralisme*, Paris, Seuil, 2000.
13. Samuel Hayat, *La République et son double. Une histoire de la révolution de 1848*, Paris, Seuil, 2014.
14. Hasso Hofmann, *Repräsentation. Studien zur Wort- und Begriffsgeschichte von der Antike bis ins 19. Jahrhundert*, Duncker & Humblot, Berlin, 2003 [1974]. Cf. aussi la traduction en français de son introduction : « Le concept de représentation : un problème allemand ? », *Raisons politiques*, n° 50, 2013, p. 79-96.
15. Samuel Hayat, « La représentation inclusive », *Raisons politiques*, n° 50, 2013, p. 115-135.
16. Bernard Manin, *Principes du gouvernement représentatif*, p. 135-170.
17. Daniel Gaxi, *Le cens caché*, Paris, Seuil, 1978.
18. Anne Phillips, *The Politics of Presence*, Oxford, Oxford : Clarendon Press, 1995. En français, cf. « Stratégies de la différence : politique des idées ou politique de la présence ? », *Mouvements*, 3, 1999, p. 92-101.
19. Brice Laurent, « Du laboratoire scientifique à l'ordre constitutionnel. Analyser la représentation à la suite des études sociales des sciences », *Raisons politiques*, n° 50, 2013, p. 137-155.
20. Michael Saward, *The Representative Claim* Oxford, Oxford University Press, 2010.
21. Paula Diehl/Gertrud Koch, *Politische Inszenierung – Der Körper als Medium*, München, Fink Verlag, 2007.

AUTEURS

PAULA DIEHL

Membre de l'Institut für Sozialwissenschaften de l'Université Humboldt. Pour plus d'informations, cliquez [ici](#).

YVES SINTOMER

Professeur de sociologie, Université Paris 8. Pour plus d'informations, cliquez [ici](#).

SAMUEL HAYAT

Post-doctorant au laboratoire « Histoire des technosciences en société ». Pour plus d'informations, cliquez [ici](#).